

Statut du Grand-duc *Bubo bubo* en Bourgogne

Samy MÉZANI

Introduction

Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* nichait encore durant la première moitié du 20^e siècle en Bourgogne. Recherché et détruit systématiquement, il s'éteignit après 1929 en Saône-et-Loire (J. de LA COMBLE), et à partir de 1948 en Côte-d'Or (C. FERRY).

Quelques observations disparates en 1952 et 1959 témoignèrent encore d'un certain erratisme en Saône-et-Loire, mais la population française régressait inexorablement.

Il faudra attendre sa protection intégrale, en 1972, pour que cesse son éradication, cause majeure de son déclin. Mais qui aurait imaginé alors que le Grand-duc reviendrait un jour dans les quatre départements bourguignons ? A cette époque, ce hibou représentait encore l'emblème du prédateur «sauvage» confiné aux falaises des Alpes.

Pourtant, son retour est soupçonné à la fin des années 1980, lorsqu'un spécimen est retrouvé électrocuté dans le Mâconnais par Jean-Louis VALLÉE. Puis la reproduction est enfin prouvée en 1996 dans le sud de la Saône-et-Loire par Laurent DUMONTEL. Il s'ensuit un retour progressif et remarquable de l'espèce dans notre région. Cette dernière décennie méritait bien une rétrospective.

1996-2006 : le retour...

Dès 1997, des prospections et des suivis de nidification sont entrepris en Saône-et-Loire : 11 sites sont trouvés dès cette année-là dans l'extrême sud du département ! Au moins 13 sites de reproduction sont connus en 1999 (Figure 1).

Une relative stagnation est perceptible ensuite, et on note même une diminution des données au début des années 2000 dans ce département. Bien que quelques sites soient réellement abandonnés, cette évolution s'explique par une baisse de la pression d'observation.

La population de Grands-ducs reste alors confinée à la Saône-et-Loire, essentiellement dans le Charolais-Brionnais et le sud du Mâconnais. Un petit noyau est également connu au sud du massif du Morvan, en Saône-et-Loire mais aussi dans la Nièvre.

A la faveur d'une progression de l'espèce vers le nord, de nouveaux naturalistes locaux parviennent à découvrir le Grand-duc puis à s'investir dans le suivi de la nidification. De nouveaux sites sont mis en évidence chaque année à partir de 2002. La progression est manifeste ; les prospections, jusqu'alors infructueuses au nord de la Saône-et-Loire, commencent à donner des résultats dans le nord du Mâconnais et la Côte chalonaise.

En Côte-d'Or, les indices de présence découverts en 1997 se confirment dès 1999 avec un couple nicheur dans le sud du département. La progression semble très lente, mais les prospections sont plus difficiles au regard de l'abondance des sites favorables. Il faut attendre l'année 2003 pour que la reproduction soit avérée plus au nord, jusque dans le Châtillonnais. La Bourgogne est alors colonisée de part en part dans sa moitié orientale.

Mais que se passe-t-il plus à l'ouest ? Le département de l'Yonne n'est pas en reste avec un site occupé dès 1999 et une reproduction prouvée en 2000. Deux nouveaux sites sont recensés en 2004 et 2005.

Ainsi, en moins de 10 ans, les quatre départements bourguignons ont vu le retour du Grand-duc. Quel exemple remarquable de reconquête naturelle d'une espèce exterminée !

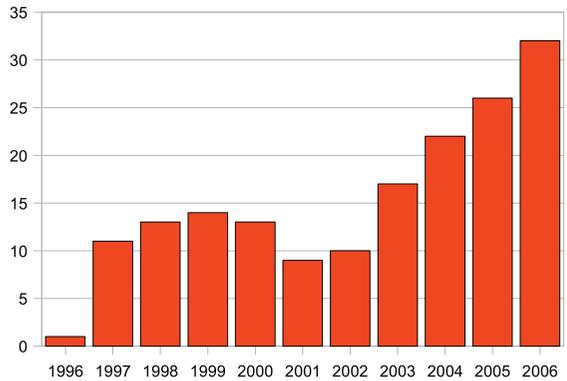


Figure 1. Evolution du nombre de couples connus de Grand-duc d'Europe en Bourgogne de 1996 à 2006.

Il est probable que notre population s'est installée bien avant 1996, puisque dès la fin des années 1990, des indices de présence sont déjà notés ici et là en Bourgogne. Mais il demeure certain que son expansion s'est accélérée depuis le début des années 2000.

Mais quelle est l'origine de notre population ? L'abondance des couples nicheurs dans le sud de la Saône-et-Loire, et les découvertes progressives vers le nord, plaident en faveur d'une origine méridionale, à partir de la population sauvage du sud-est de la France, via le Massif central et le haut Beaujolais. Mais une origine plus orientale n'est pas à exclure, à partir des populations réintroduites de Suisse et d'Allemagne, via l'Alsace et la Franche-Comté. La Bourgogne est sans doute une zone de contact entre les deux populations.

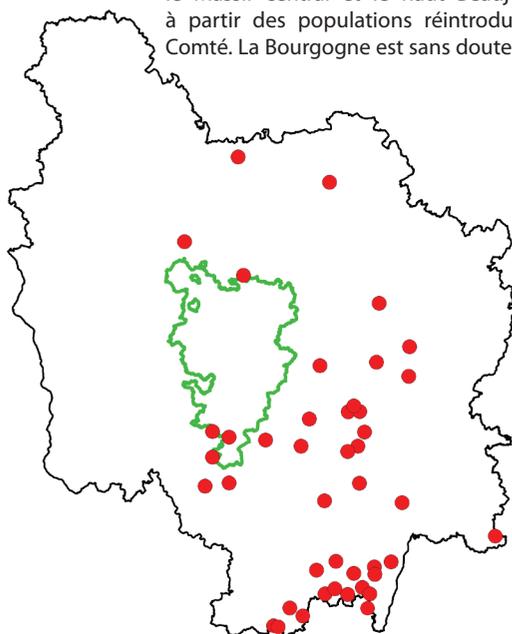
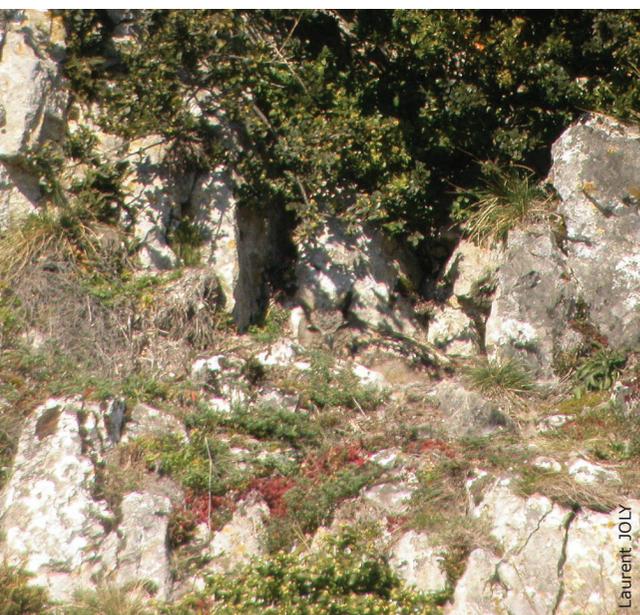


Figure 2. Distribution de la population de Grand-duc d'Europe en 2006 en Bourgogne.



Laurent JOLY

Photographie 1. Grand-duc femelle couvant sur son aire. Appréciez le mimétisme de l'espèce.

Quelques chiffres sur la population nicheuse

Distribution et estimation des effectifs

La répartition du Grand-duc reste encore hétérogène à l'échelle de la région (Figure 2). Deux noyaux principaux se distinguent : un noyau méridional dans le sud de la Saône-et-Loire, et un noyau plus central qui s'étend du sud de la Côte-d'Or à la frange est de la Nièvre. Le nord de la région ne semble héberger que quelques couples disséminés. Curieusement, le massif du Morvan n'abrite que quelques couples dans sa périphérie. Cette zone mériterait d'être mieux prospectée¹.

En 2006, l'abondance du Grand-duc en Bourgogne reste encore imprécise ; tous les sites connus ne sont pas suivis chaque année, les indices de présence sont parfois difficiles à mettre en évidence, l'effort de prospection est variable selon les zones géographiques et nombre de sites favorables échappent encore aux naturalistes. De plus, les indices de nidification relevés diffèrent selon les méthodes de recherche : points d'écoute crépusculaires, recherches des aires au télescope. L'absence de l'espèce n'est jamais certaine : certains mâles chantent très peu autour de leurs sites de reproduction, certaines aires sont très difficiles à trouver (Photographie 1) voire impossible lorsque la nidification échoue, etc.

L'analyse de toutes les données régionales disponibles nous permet cependant de proposer une estimation de 32-44 couples, dont :

25-31 en Saône-et-Loire (données AOMSL / ONCFS)

8-9 en Côte-d'Or (données La Choue / CEOB-l'Aile Brisée / ONCFS)

3 dans l'Yonne (données ONCFS / LPO Yonne)

2 dans la Nièvre (données SOBA Nature Nièvre)

En tenant compte de tous les biais précédents, il est raisonnable d'avancer un minimum de 40 couples pour l'ensemble de la Bourgogne.

1 - Une recherche collective a été organisée du 16 au 18/02/2007 par le Parc naturel régional du Morvan et la fédération régionale des associations ornithologiques (EPOB). Elle a confirmé sa présence en périphérie du massif, mais aussi son absence au cœur du Morvan.

Bilan de la reproduction

La progression rapide du Grand-duc traduit un fort dynamisme de la population régionale. En effet la «productivité» des couples a été localement et ponctuellement importante, si bien qu'en dix années, au moins 129 jeunes sont nés au sein même de notre région. Il s'agit bien entendu d'un minimum, la nidification n'a été avérée que dans la moitié des cas de reproduction potentiels.

Parmi les tentatives de reproduction suivies, 75% ont été menées à terme (jeunes au nid ou à l'envol), avec une production moyenne de 1,6 jeunes / couple / an. La taille des nichées est en moyenne de 2,1 jeunes / nichée (entre 1 et 4 selon les cas).

Ces résultats montrent que la reproduction du Grand-duc est régulière mais très variable chez nous. Nous aborderons ultérieurement les causes possibles.

Nature des sites occupés

Apparu en Saône-et-Loire, le Grand-duc a d'emblée montré toutes ses facultés d'adaptation quant au choix de ses sites de nidification.

La rareté des falaises naturelles dans ce département l'a conduit à adopter en priorité les carrières de roches massives, qui représentent près de 80% des sites occupés. Du fait de son opportunisme, il est difficile de décrire son habitat optimal. Tous les sites sont occupés à condition qu'une vire rocheuse soit disponible, de préférence inaccessible ou difficilement accessible aux animaux terrestres ou à l'Homme. Peu importe la disposition de cette vire : sur un éboulis à la base des fronts de taille, au milieu de la paroi, ou au sommet du front de taille. Peu importent également la hauteur des fronts de taille, l'orientation de l'aire, le degré de végétalisation du site (roche nue, hautes herbes, buissons, arbres) et l'occupation du sol en périphérie (vignes, forêts, pâtures, etc.).



De même, il se satisfait à la fois des carrières abandonnées et calmes, et des carrières en cours d'exploitation avec leur cortège de tirs de mines et de passages intensifs d'engins. Il recherche donc des sites «tranquilles», à l'écart de son pire ennemi historique, l'Homme, mais il ne craint pas ses machines. Le cas le plus spectaculaire a été observé en 2002 dans le nord du Mâconnais : une femelle a produit 2 jeunes à l'envol, à environ 20 mètres du front d'exploitation ! La couvaison a dû être agitée...

Les falaises représentent le second type d'habitat principal utilisé pour la nidification (17% des sites occupés). Essentiellement localisées dans le nord de la région, il est logique qu'elles soient encore peu fréquentées. Mais il est évident qu'elles deviendront à terme le milieu de prédilection de notre population. Les sites sont nombreux et offrent certainement un large choix de vires rocheuses en comparaison des carrières.



Ces milieux rocheux, artificiels ou naturels, risquent d'être «saturés» dans quelques années ou décennies. Ponctuels, ils pourraient s'avérer être un frein à l'expansion du Grand-duc.

Mais là encore, les facultés d'adaptation de cet oiseau sont étonnantes. Une aire a en effet été découverte au sol dans un massif forestier de Saône-et-Loire, loin de tout relief accidenté². Ce cas marginal, pour l'instant, montre que l'expansion du Grand-duc ne sera pas limitée par la seule disponibilité des milieux rocheux. Se posera alors le problème de la faisabilité du suivi de la population par les naturalistes...

Aperçu du régime alimentaire

Contrairement à une idée reçue, le Grand-duc est loin d'être spécialisé dans la capture du Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus* en Bourgogne.

Les restes de proies récoltés sur les sites de nidification, ou en périphérie, sont majoritairement attribués au Rat surmulot *Rattus norvegicus* et au Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*. (respectivement 30% et 16% du nombre total de proies). Mais il faut rappeler que ces indices - «peaux» de hérissons et crânes, sont les plus faciles à identifier, ce qui biaise notre vision du régime alimentaire.



Des indices de présence caractéristiques du Grand-duc : peaux de hérissons et pelotes de réjection.

Seule une analyse exhaustive des restes de proies sur les aires s'avère efficace pour préciser qualitativement et quantitativement l'éventail de proies capturées par notre prédateur. En Côte-d'Or, 6 «fonds» d'aires ont été récoltés par des membres du CEOB l'Aile Brisée et de La Choue en 2005 et 2006, puis déterminés par Christian Riols. Si les résultats confirment la prédominance du surmulot (28,8% du nombre de proies, n=156), ils montrent aussi une proportion non négligeable de Campagnols des champs *Microtus arvalis* (11,5%) et de Gallinules poules-d'eau *Gallinula chloropus* (10,9%) !

L'alimentation du Grand-duc demeure très variable selon les zones fréquentées. D'après toutes les données recueillies à ce jour en Bourgogne, 48 espèces figurent à son tableau de chasse : de la Taupe d'Europe au Rat musqué, du Geai des chênes au Corbeau freux, de la Chevêche d'Athéna à la Buse variable, du Pigeon ramier à la Bécasse des bois, parfois Héron cendré et Renard roux... Le Grand-duc mérite bien son titre de superprédateur ! Et contrairement à ce que j'ai pu entendre lors de certaines émissions radiophoniques, le chat domestique ne figure pas au menu...

Un retour encore fragile

Si sa récente expansion et ses facultés d'adaptation conduisent à un certain optimisme quant à son avenir, le Grand-duc reste une espèce vulnérable ; il perd parfois du terrain, y compris dans son bastion en Bourgogne du sud. Les cas de mortalité, les échecs dans la reproduction et la destruction de ses sites de nidification ne sont pas si rares.

² - Depuis la rédaction de cet article, d'autres cas ont été signalés dans ce département.

Facteurs de mortalité

Depuis une décennie, 21 oiseaux ont été retrouvés blessés ou morts en Bourgogne. Mais combien passent inaperçus ? Autant dire que si le Centre Athenas n'existait pas, tous les oiseaux blessés périraient.



Christine BOBIN

Un Grand-duc blessé découvert sous une ligne électrique de moyenne tension en Saône-et-Loire

Les causes ne peuvent être déterminées dans chaque cas, mais voici celles qui ont été relevées :

- braconnage : au moins 4 oiseaux ont été retrouvés «plombés»...
- collision avec une ligne électrique ou électrocution : au moins 4 cas. Les lignes électriques de moyenne tension sont en cause. Une convention entre l'AOMSL et EDF (Services Bourgogne du Sud) avait été signée en 2003 afin de déterminer les pylônes à neutraliser en priorité en Saône-et-Loire. Près de 17 pylônes dangereux en moyenne ont été recensés dans un rayon de 1 km autour des sites de nidification connus à cette époque.
- collision avec un véhicule : 1 cas en Côte-d'Or d'un oiseau retrouvé encore chaud au bord d'une route.
- accrochage dans les barbelés : au moins 2 cas [photo 4].
- chutes de pierre : 1 femelle a été retrouvée morte au nid dans une carrière en activité de Saône-et-Loire.
- piégeage involontaire : 1 cas dans l'Yonne d'un individu pris dans un collet. La persistance du braconnage impose aux naturalistes de rester, encore et toujours, discrets dans la divulgation des sites à Grand-duc. Les réflexes du passé n'ont malheureusement pas encore cessé.



Marie-Claude BONNEFOY

Grand-duc probablement blessé par du fil barbelé, Poisson (71), novembre 2003.

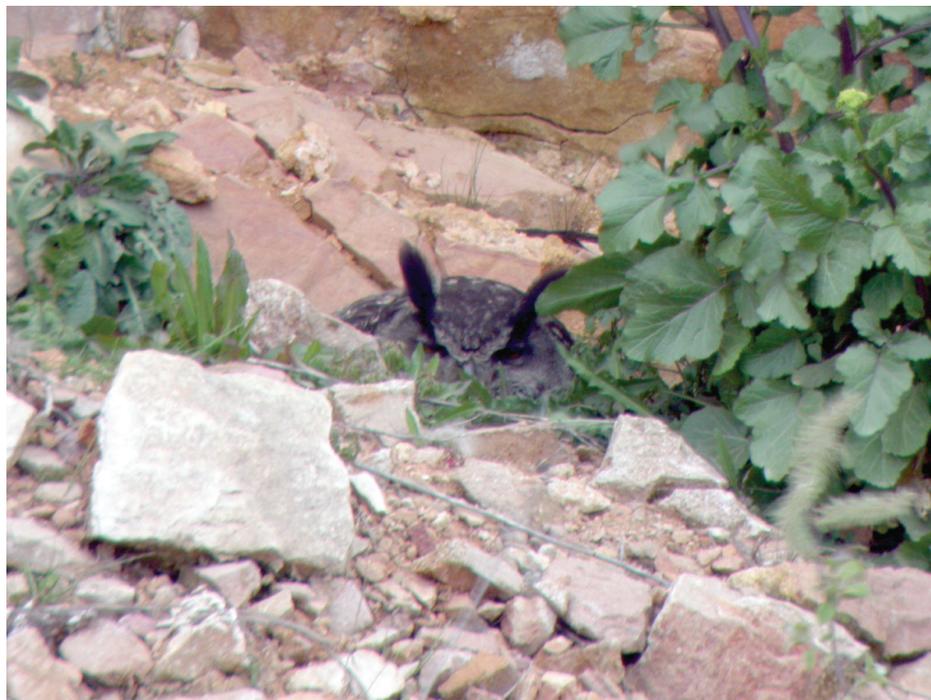
Échecs de la nidification

A ces cas de mortalité s'ajoutent des abandons de nids et des disparitions curieuses de juvéniles. La prédation des œufs, voire des poussins, est imputée parfois à des carnivores terrestres, comme le Renard, qui fréquente les milieux rupestres et est capable d'escalader des parois verticales. Mais les échecs dans la nidification sont le plus souvent le fait de dérangements inexpliqués lors de la couvaison. La chasse, pratiquée illégalement dans certaines carrières, peut avoir un impact certain du fait de la précocité de la couvaison chez le Grand-duc (janvier à mars en général). Les sites exigus, comme les petites carrières abandonnées, favorisent des contacts trop rapprochés entre le Grand-duc et l'Homme. Si des activités ludiques et perturbatrices (paint-ball entre autres) se développent dans ces milieux, le nombre d'abandons augmentera fatalement. Il incombe aussi aux naturalistes d'être extrêmement vigilants lors de la recherche d'aires ; le Grand-duc n'est jamais loin, et, reconnaissons-le, il est arrivé à plusieurs d'entre nous de lever involontairement une femelle sur l'aire près d'un chemin d'accès...

Enfin, le dénichage semble encore pratiqué dans de rares sites où rôdent des braconniers spécialisés (1 cas suspecté en Saône-et-Loire).

Destruction de sites de nidification

C'est l'un des points les plus inquiétants dans les zones où le Grand-duc ne se reproduit que dans les carrières. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il est bien plus menacé à la fin de l'exploitation que lors de l'activité d'extraction. En effet, les réaménagements, obligatoires, consistent aujourd'hui à réduire le plus possible les fronts de taille et à les re-taluter. Les vires rocheuses sont rarement conservées. A l'heure où plusieurs carrières cessent ou vont cesser leur activité en Côte-d'Or et Saône-et-Loire, des contacts ont été pris auprès des carriers, comme les sociétés Holcim et Tarmac, de plus en plus sensibles à la préservation des espèces. Des compromis encourageants ont été trouvés pour concilier la remise en état de l'«environnement» et la conservation des oiseaux rupestres.



Laurent JOLY

Conclusion

Dix ans après son retour en Bourgogne, le Grand-duc poursuit son expansion. La population semble désormais bien établie, notamment en Bourgogne du Sud, et prospère. L'augmentation des effectifs devrait se manifester prochainement dans les départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or, où les capacités d'accueil des milieux sont encore importantes. Mais n'oublions pas que son devenir repose encore en grande partie sur la qualité des fronts de taille dans les carrières. La vigilance est donc encore de mise lors de leurs réaménagements.

Le retour rapide du Grand-duc dans les deux départements précités, riches en falaises, pose un problème éthique quant à la survie du Faucon pèlerin, dont la sauvegarde exemplaire s'est faite au prix d'une intense mobilisation des associations de protection de la nature depuis plus de 25 ans. Sauvé du braconnage et des insecticides, ce faucon risque bel et bien de devenir la proie du Hibou Grand-duc dans les falaises calcaires. Quel dilemme pour les amoureux des Rapaces ! La cohabitation sera-t-elle possible ?

L'opportunité du Grand-duc est donc la clé de sa réussite. Capable de nicher, sous certaines conditions, dans des milieux rupestres artificiels, va-t-il désormais tenter de s'installer jusque dans nos villes ? Cela peut paraître encore inconcevable et présomptueux, mais des cas existent pourtant en Europe³, et une nourriture abondante, à base de Rat surmulot ou de pigeon domestique, est à sa disposition !

Remerciements

Joseph ABEL (CEOB-L'Aile Brisée), Emmanuel BONNEFOY (ONCFS SD71), Patrick DAGNAS (LPO Yonne), Philippe GAYET (AOMSL), Romain HAMANT (AOMSL), Hervé JACOB (La Choue), Laurent JOLY (AOMSL), Sébastien MERLE (SOBA Nature Nièvre), Christian RIOLS, Lionel TRIBOULIN, Jérôme YVERNAULT (ONCFS), Centre ATHENAS, sans oublier tous les naturalistes qui œuvrent pour le suivi et la protection du Grand-duc.



Laurent JOLY

³ Une vidéo insolite de Grand-duc interrompant un match de football en Finlande est visible à http://www.youtube.com/watch?v=Q_ad8lu7AJI